



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 22 juin 2010 modifié relatif à l'organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours pour le recrutement des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2023 nommant les membres du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de la session 2024 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : est adjoint au jury pour la phase d'admission du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ouvert au titre de la session 2024, en qualité d'examineur spécialisé :

M. Renaud FERREIRA DE OLIVEIRA  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 29 février 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU